

# LE JOURNAL DE LA CONSTRUCTION

Journal trimestriel de la Centrale Générale - FGTB • Juin 2018 • 2<sup>ème</sup> trimestre • Bureau de dépôt Gent X • P509359

## OUVRIERS ET EMPLOYÉS, PARTENAIRES POUR L'AVENIR, UNE SEULE VOIX POUR TOUS LES TRAVAILLEURS DE LA CONSTRUCTION



La CG et le SETCa sont parvenus à un accord qui fixe pour 47 secteurs le principe qu'une seule centrale est compétente au niveau syndical pour le secteur intégral. Cela signifie que, dans le secteur de la construction, l'ensemble des ouvriers et des employés est désormais représenté par la CG.

L'objectif de cette collaboration était de défendre encore mieux les intérêts de nos affiliés à l'avenir et de leur offrir un service encore plus efficace.

La réalité est en constante évolution, nous nous y adaptons, la distinction entre ouvriers et employés n'est plus de ce temps, les jobs et les fonctions sont sujets au changement et la concertation sociale subit également des modifications.

Désormais, ouvriers et employés négocieront ensemble de meilleures conditions de salaire et de travail dans le secteur de la construction.

En tant que membre, vous ressentirez peu ces changements dans la prestation de nos services qui restera garantie.

Une seule voix pour tous les travailleurs, ensemble pour un contre-pouvoir plus fort et une concertation sociale plus efficace, à tous les niveaux.

bpost  
PB-PP  
BELGIE(N) - BELGIQUE

## VOTRE SECTEUR SUR FACEBOOK

Dès aujourd'hui, la FGTB-Construction est active sur Facebook. Le secteur de la construction emboîte le pas aux camarades des secteurs des titres-services, du nettoyage et du gardiennage.

Notre objectif est de pouvoir vous informer régulièrement sur des thématiques utiles et pratiques qui vous aideront au quotidien. Nous répondrons à vos questions et serons attentifs à vos attentes, suggestions et remarques.

Ce n'est pas tout, dès septembre, vous pourrez télécharger une application interactive sur votre smartphone. Grâce à elle, vous serez rapidement informé de l'actualité dans votre secteur, des conditions de travail, de votre droit aux vacances, des salaires en vigueur dans la construction ainsi qu'une foule d'autres choses. Via les modules interactives vous pourrez par exemple facilement calculer vos délais de préavis.



Un seul conseil : connectez-vous sur notre page Facebook et dès septembre, téléchargez notre application pour ne plus jamais manquer la moindre info sur votre secteur mais aussi nous faire part de vos réflexions, de vos idées et surtout « Liker » notre page 😊.



Editeur responsable : La Centrale Générale-FGTB,  
Werner Van Heetvelde, rue Haute 26-28, 1000 Bruxelles

**FGTB**

**Construction**

**Ensemble, on est plus forts**



« Travailler jusqu'à 67 ans? Personne n'a voté pour cela, car ce n'était marqué dans aucun plan électoral. Nous entendons uniquement qu'il n'y a pas d'argent et que les pensions deviennent inabornables. Et que c'est la raison pourquoi nous devons travailler plus longtemps, qu'il n'y a pas d'alternative... »

Mais il y a bel et bien une alternative. Il y a de l'argent. Mais il faut aller le chercher où il se trouve. Et ce n'est pas auprès des travailleurs. Les employeurs dans le secteur de la construction ont reçu un cadeau de 600 million d'euros. Et alors, on ose dire qu'il n'y a pas d'argent pour nos pensions? C'est scandaleux. »

*Wesley*

« Je travaille en tant que soudeur pour une entreprise de dragage. Il s'agit d'un travail physique très lourd : manipulation de charges lourdes, chaleur extrême, milieu très poussiéreux et une pression énorme. J'ai 43 ans et je souffre déjà d'une hernie. Selon les médecins, mon épaule est aussi déjà usée. »

« Je ne vois pas comment tenir jusqu'à 67 ans. Même 65 ans est totalement infaisable dans notre métier. Et je ne suis pas le seul à le dire. Même les jeunes dans la vingtaine s'en plaignent. »

*Kris*



« On est dans le flou total pour l'avenir. J'ai vraiment le sentiment d'être bernés par le gouvernement. On a aucune garantie de parvenir à la pension. D'autre part, on doit aussi faire à face à une augmentation du coût de la vie alors que nos salaires ne suivent pas. A 42 ans, je ne suis même pas à la moitié de carrière et je souffre déjà du dos. A la charge physique vient s'ajouter la charge psychologique. On est fortement mis sous pression. On doit produire toujours plus, être rentables et flexibles. C'est pénible. Travailler jusqu'à 67 ans, c'est inimaginable. »

A 50 ans, beaucoup de travailleurs de la construction sont déjà usés et ne peuvent plus espérer prendre leur prépension. Ecourter sa carrière devient financièrement inabordable et il faut donc continuer à travailler malgré les problèmes de santé. Ce qui a un impact sur notre productivité aussi. C'est un vrai cercle vicieux. »

*Dominique*



Si on reste les bras croisés, on sera obligés de subir les mesures du gouvernement en matière de pension.

D'où ma présence à la manifestation. Nous devons agir pour mettre un terme à ces attaques.

Je défis qui que ce soit de travailleur à la fondation ou en toiture jusque 67 ans. Toute une carrière aux conditions actuelles dans un tel métier et à 67 ans on est dans une chaise roulante et on ne parle plus de nous.»

*Jonathan*



## Pour la Centrale Générale - FGTB la santé et la sécurité au travail doivent être des préoccupations quotidiennes pour tous les acteurs concernés. Chaque accident du travail reste un accident de trop

Le secteur de la construction est devenu plus sûr ces dernières années. La diminution du nombre d'accidents du travail s'est produite en partie grâce à une prise de conscience accrue de la sécurité dans le secteur.

Cependant, de nombreux accidents se produisent encore dans le secteur de la construction. Des articles relatant des accidents du travail sont régulièrement publiés dans les journaux. Le secteur de la construction reste un des secteurs les plus dangereux avec un nombre élevé d'accidents du travail.

Les conséquences d'un accident de travail peuvent être accablantes à tous points de vue. C'est pourquoi la Centrale Générale - FGTB, en partenariat avec

Constructiv, développe un maximum de matériel de sensibilisation destiné aux travailleurs.

Plus d'information sur notre site internet via ce lien : <http://www.accg.be/fr/actualite/un-nouveau-dossier-sur-les-accidents-du-travail-dans-la-construction>

Par ailleurs, le secteur de la construction est un secteur avec de nombreux facteurs de risques liés à certaines contraintes physiques marquées, à un environnement physique agressif et à des rythmes de travail contraignants. Par conséquent travailler jusqu'à l'âge de 67 ans est irréaliste et irréalisable. C'est pourquoi la Centrale Générale se bat depuis des années avec acharnement contre l'augmentation de l'âge de la retraite et pour faire reconnaître la pénibilité du secteur.

## “Quand le secteur de la construction se lance à la conquête des jeunes!”

La FGTB soutient l'évènement **Building Heroes** qui sensibilise les jeunes aux métiers de notre secteur de la construction.

Cette année, les 19 et 20 avril 2018, c'est sur le site du Parc à Mitrailles de Court-Saint-Etienne qu'a eu lieu l'animation.

Les quelques 2000 jeunes élèves du 6<sup>ème</sup> primaire ont pu mettre concrètement la main à la pâte! Ils ont pu expérimenter la maçonnerie, la pose mosaïque, la conduite d'engins de chantier, etc. Après la présentation des métiers, les enfants ont visité le chantier de la construction de China Belgium Technology Center à Louvain-La-Neuve. Grâce à Constructiv et ses

conseillers en matière de sécurité et de bien-être, les enfants ont d'ailleurs reçu des informations précises quant à la sécurité.

### Mais Building Heroes c'est aussi...

Un jeu en ligne Building Heroes, destiné aux 10-12 ans pour découvrir les métiers de la construction en s'amusant avec Sophie et Max (plus d'info sur <http://www.buildingheroes.be/index.php?Lang=FR>).





## SALAIRES AU 1 JUILLET 2018

cat. I (Manœuvre)	14,128 € (+ 0,075 €)
cat. I A (Premier Manœuvre)	14,829 € (+ 0,079 €)
cat. II (Spécialisé)	15,059 € (+ 0,080 €)
cat. II A (Spécialisé d'élite)	15,811 € (+ 0,084 €)
cat. III (Qualifié 1° échelon)	16,016 € (+ 0,085 €)
cat. IV (Qualifié 2° échelon)	17,000 € (+ 0,090 €)

Chef d'équipe A	17,618 € (+ 0,094 €)
Chef d'équipe B	18,700 € (+ 0,099 €)
Contremaître	20,400 € (+ 0,108 €)

Indemnité de nourriture (27,16 €) et de logement (12,89 €) : 40,05 € par jour.

Supplément pour les travaux dans les entreprises chimiques : + 0,616 € par heure.

Chauffeur de camion-mixeur : 16,016 € (nouveaux venus) et 17,000 € (1 an d'expérience et attestation) par heure.

## ÉCO-CHÈQUES

Les ouvriers de la construction recevront chaque année en mai des éco-chèques pour une valeur de 100 €. Si vous avez été occupé à temps plein du 1<sup>er</sup> avril 2017 au 31 mars 2018, sans quoi, vous recevrez un montant proportionnel à votre occupation. Attention: votre employeur a pu transposé cet éco-chèque en un autre avantage équivalent, par exemple des chèques-repas.

## PRIME SYNDICALE

Chaque membre de la FGTB-Construction reçoit une prime syndicale.

Début juin, vous avez reçu chez vous une quittance du Fonds de Sécurité d'Existence. Remettez cette quittance à votre section afin qu'elle puisse payer votre prime.

## INDEMNITÉ SPÉCIALE COMPLÉMENTAIRE - GEL

Pour chaque jour pour lequel vous avez reçu l'indemnité-gel, vous avez droit à une indemnité spéciale complémentaire - gel. Cette indemnité doit compenser la perte de pécule de vacances pour ces jours. Cette indemnité est payée fin juin.

## VACANCES

Si vous n'avez pas suffisamment de jours de congé afin de compléter votre congé collectif, vous demandez une allocation de chômage pour les jours manquants. Les jeunes ouvriers ayant quitté l'école l'année passée peuvent, dans certains cas, obtenir des jours de congé et un pécule de vacances complémentaires. Si vous tombez malade avant votre congé, vous avez encore droit aux jours de vacances perdus. Si vous tombez malade pendant votre congé, vous ne pouvez pas récupérer ces jours de vacances.

**Si vous avez des questions à ce sujet ou si certains documents ne vous sont pas parvenus, n'hésitez pas à prendre contact avec votre délégué ou section syndicale.**

Pour l'actualité syndicale et les dernières nouvelles de votre secteur : [www.accg.be](http://www.accg.be)



plus d'info sur [www.accg.be](http://www.accg.be)